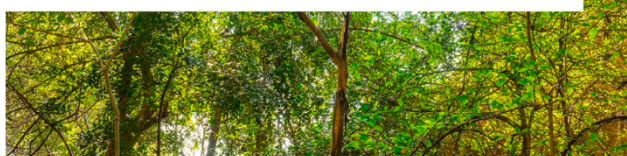




**COP 15 BIODIVERSITÉ : UN
SUCCÈS QUI RENOUVE AVEC LA
LONGUE HISTOIRE DE LA
CONSERVATION DE LA NATURE**



Dans sa note « COP 15 biodiversité : un succès qui renoue avec la longue histoire de la conservation de la nature », Bettina Laville revient, pour le Comité 21, sur le contexte et les aboutissements de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP 15) qui se tenait à Montréal du 7 au 19 décembre derniers.

L'association analyse dans un premier temps les difficiles prémises de cette COP. En effet, la tenue et la réussite de la COP 15 se sont heurtées à de nombreuses difficultés et réticences. Pourtant, l'attention portée au sujet de la biodiversité dans l'histoire des grandes rencontres internationales a toujours été importante, ce qui donne l'occasion au Comité 21 de revenir sur l'évolution de la mobilisation politique en faveur de la biodiversité. De plus, le consensus politique autour de la préservation de la biodiversité a largement été facilité par la multiplication de rapports scientifiques alarmants. La pandémie a également entraîné un regain d'intérêt pour ce sujet.

Malgré cela, la COP a été plusieurs fois repoussée en raison du COVID, elle a été précédée par deux rendez-vous très décevants en 2022 (Genève en mars et Nairobi en juillet), et elle a dû affronter de nombreux points de blocage (sur le financement, sur les cibles, sur le cadre mondial...). Elle s'est ouverte dans une atmosphère de scepticisme. D'autant qu'aucun chef d'Etat n'était présent, que son programme était très dense, et que le bilan de la décennie 2011-2020 montrait que la grande majorité des engagements internationaux sur la biodiversité n'étaient pas atteints.

Les inquiétudes étaient donc très fortes à l'aube de cette rencontre, mais la première semaine a permis aux négociateurs de se rendre compte de la nécessité de sortir des ornières techniques. La note se penche ensuite sur la session politique qui a facilité la négociation : six ministres facilitateurs ont été désignés, une ouverture financière de la Coalition de la Haute Ambition a été décidée, le fonds pour l'environnement mondial a renforcé ses engagements, et la proposition de compromis de la présidence chinoise a contenté la plupart des pays. Le Comité 21 rappelle également que le principal succès de l'Accord Kunming-Montréal est l'adoption dans le Cadre Mondial de la cible

visant à protéger 30% des aires terrestres et d'eau douce et 30% des aires côtières et marines d'ici à 2030.

La note se penche ensuite sur les bénéfices que la nature tirera de cet Accord, qui va plus loin que celui de Paris dans plusieurs domaines. L'auteur remarque la portée ambitieuse des cibles pour protéger la nature (organisées autour des objectifs suivants : la préservation de la nature, son utilisation durable, la répartition plus juste des ressources génétiques, la garantie de moyens financiers). D'autres dispositions sont également analysées, comme le cadre de mise en œuvre et de suivi et la mention du reporting du secteur privé.

Mais de nombreuses questions restent posées. L'objectif des « 30% » reste insuffisant et n'empêchera pas l'accélération de la dégradation de la biodiversité, à moins que les plans nationaux traitent les zones à protéger tout en appliquant des politiques non-prédatrices pour les autres. L'amalgame entre climat et biodiversité pourrait compliquer le vrai ciblage des financements pour la biodiversité. Les mesures concernant les océans restent insuffisantes. Les modes de consommation et de protection ne sont traités qu'allusivement. Et enfin, l'adéquation entre plans nationaux et résultat des examens mondiaux est laissée à la libre volonté des Etats et donc n'est pas contraignante.

L'Accord Kunming-Montréal constitue donc bien un accord inespéré, mais sa réussite dépendra à la fois de la vigilance des acteurs et d'une meilleure coordination avec les autres accords internationaux (Convention de Ramsar sur les zones humides, déclaration de la COP 26 sur les forêts et la déforestation, traité sur les plastiques prévu pour 2024...). La nature est-elle sauvée par cet Accord ? Pas encore, et loin de là, mais des armes de défense lui sont données.